L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JANVIER 1884. 57me Année.

[Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La s Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 17 JANVIER 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour ses annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

VENTE DE CE JOUR.

PAR GIRARDEY & MACON—Devant la maison de cour dans le village de Napoléonville, vente en partage d'une splendide habitation sucrière sur le Bayou Lafourche, paroisse Assomption, Lne.

PAR HOEY & O'CONNOR—A la Bourse d'Essen St-Charles, rue St-Charles, la bâtisse en briques à 2 étages No 151 rue Delord.

PAR JAS P. GUINAULT—Sur les lieux, tout le contenu d'un magasin de grocries comprenant comptoirs, étagères, vitrières, glacière, etc.

PAR SPEAR & RECOFFIER—Aux abattoirs de la Compagnie Crescent City, à proximité des Casernes, 5 chevaux, 3 bœufs, 1 taureau, 5 têtes de bestiaux.

PAR N. V. VINET—Constable, au No 87 Passage de la Bourse, un lot de meubles, conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

PAR T. M. HEATHERTON—Constable, au No 900 rue des Magasins, un lot de meubles de ménage.

Les embellissements de la Nlle-Orléans.

Avant-hier, à propos du commencement des travaux de construction de l'édifice de notre Exposition de 1884, nous disions :

La Direction a, jusqu'ici, déployé une rare habileté, une activité dévorante ; laissons-la agir, avec confiance, et préparons-nous, de notre côté, à recevoir dignement nos hôtes—question aussi importante, aussi difficile à résoudre que celle de l'Exposition proprement dite.

Rien de plus vrai. Nous pourrions même ajouter que cette seconde question est plus compliquée que la première, hérissée de plus de difficultés, car ce ne sont plus seulement les travaux d'une direction qu'elle requiert, mais bien les efforts énergiques et le concours généreux de tous. Ne s'agit-il que des embellissements nécessaires, indispensables à apporter à quelques-unes de nos principales voies publiques, c'en serait assez pour nous engager à nous mettre, immédiatement, à l'œuvre, car le temps presse, et, si nous n'y prenons garde, les bras, au dernier moment, nous feront encore plus défaut que les capitaux.

S'il est une rue dont les embellissements méritent de nous préoccuper, c'est bien celle du Canal ; elle a véritablement, en largeur et en longueur, des proportions grandioses. C'est l'axe central, à droite et à gauche duquel s'étend la ville, à une distance considérable ; tout y vient, tout en part ; elle est le rendez vous de ceux qui courent après le plaisir, après les affaires. C'est le foyer de notre grand commerce de détail, et si les monuments y sont rares, les vastes magasins n'y manquent pas. Partant du fleuve, elle conduit directement au Lac, ou, tout au moins, jusqu'à la Métairie, que l'on a transformée, nous ne savons trop pourquoi, en cité de la mort, tandis que sa situation en faisait un rendez-vous naturel de plaisirs.

Le projet d'embellir la vaste rue du Canal, qui est, tout à la fois, notre Broadway et notre véritable avenue des Champs-Elysées, est née dans les bureaux d'un journal du soir, fécond en idées justes et utiles, et profondément dévoué aux intérêts de notre métropole—le *States*.

Nous ne savons qui a eu l'idée de faire, dans ce but, un appel aux clubs les plus importants de la ville ; elle est juste et peut avoir de très heureux résultats. Tous ces clubs, en effet, ont leur lieu de réunion rue du Canal ; tous sont composés de membres influents, jouissant, dans le monde du commerce, d'une situation considérable, et profondément intéressés comme citoyens, comme hommes d'affaires, à la prospérité, à la bonne renommée de notre ville. Beaucoup d'entr'eux ont l'intelligence ouverte à tous les progrès, et sont doués d'un rare esprit d'initiative. C'est à eux qu'il faut reporter l'honneur de presque tout ce qui se fait de bien et de beau à la Nouvelle-Orléans.

L'approche de l'Exposition les aiguillonne, et nous en avons entendu quelques uns déplorer la torpeur d'un trop grand nombre de leurs concitoyens. Sans nul doute, un comité, habilement choisi parmi les plus zélés, les plus actifs, les plus intelligents d'entr'eux, est capable de grandes choses.

Mais, d'après quel plan agir? car il en faut un. En fait d'œuvres d'art, il est plus difficile encore d'ordonnancer certains travaux, que de les exécuter, et c'est presque toujours de la vue de l'ensemble que dépend le succès des détails. On devrait mettre au concours les travaux d'embellissement de la rue du Canal. Il ne s'agit pas, ici, de semer quelques buissons de fleurs sur une longueur de quelques centaines de pas, comme sur notre levée de protection ; on a cette fois, à opérer, sur de vastes espaces, et il est nécessaire de procéder en grand. Il faut, s'il est possible, briser la monotonie de cette plaine, d'une platitude désespérante, où l'on n'aperçoit que de rares résidences dignes de la grande artère centrale, le long de laquelle elles sont placées, et qui n'est animée que par quelques cabanes humbles et délabrées, par quelques troupeaux de bestiaux errant au hasard, à travers cette inculte prairie.

L'architecte de jardins qui entreprendra ces travaux, sera nécessairement privé de ressources des avenues majestueuses des grandes villes du Nord et de l'Europe. Pas un arbre qui étonne le regard par sa gigantesque altitude, comme l'Eucalyptus, le peuplier d'Italie et de Virginie, par sa vaste envergure, comme l'imposant chêne vert de nos campagnes louisianaises. L'homme qui enfantera un plan susceptible de donner du relief et une allure pittoresque à cette plaine dénudée, aura bien mérité de la population. Rien n'est petit de ce qui est de nature à embellir une grande ville et à provoquer l'admiration de l'étranger. C'est ainsi qu'on l'entend au Nord, en Europe. N'avons-nous pas vu, il y a une trentaine d'années, en Angleterre, anoblir, élever aux honneurs de la pairie, un simple jardinier de maison princière, pour avoir tracé le plan de l'édifice, resté célèbre, du Palais de Cristal ?

En attendant, on propose de resserrer, sur le milieu de la grande avenue du Canal, à partir de Claiborne jusqu'à la Métairie, les deux voies de chemin de fer du Lac qui, aujourd'hui, courent, à droite et à gauche, à une assez grande distance l'une de l'autre. Il resterait ainsi, de chaque côté, un assez vaste espace où l'on pourrait établir d'immenses pelouses et de brillantes parterres de fleurs. Il y a là de quoi tenter les ambitions d'un véritable artiste et aiguillonner l'amour-propre de ceux qui aiment sincèrement la ville qu'ils habitent.

Les résultats en seraient incalculables, dans un avenir prochain ; les propriétés, situées à l'Est et à l'Ouest de l'avenue, prendraient une plus-value énorme, et l'on recueillerait, au moyen de l'impôt annuel, le centuple des dépenses faites et de l'argent avancé.

Est-ce trop exiger de notre Conseil de Ville, que de lui demander de s'intéresser à un pareil projet ? Elu pour travailler à l'assainissement, aux améliorations, aux embellissements de la métropole du Sud, qu'a-t-il fait jusqu'à présent ? Nous ne lui connaissons aucune entreprise dont il ont à se vanter. Pourquoi n'attacherait-il pas son nom à cette œuvre, et ne laisserait-il pas après lui ce charmant souvenir ?

Il est vraiment étrange que, ni lui ni aucun de ses prédécesseurs, ne se soient pas piqués d'honneur et n'aient pas tenté de prolonger cette magnifique avenue jusqu'au Lac Pontchartrain, au milieu de la pinière et de la forêt qui nous dérobent la perspective du West-End. Mais il faut songer au plus pressé, et ne pas éparpiller, à droite et à gauche, nos activités qui seraient impuissantes à achever plusieurs grands travaux à la fois.

Qu'un comité de citoyens dévoués et influents se mette à la tête de l'entreprise, et commence les travaux, sans plus tarder. Quelques mois seulement nous séparent de l'ouverture de l'Exposition. L'espace est bien court, mais, avec beaucoup d'intelligence et de dépensie, on peut encore mener l'œuvre à bien.

Nous publierons, dans notre numéro de demain, dimanche, une revue scientifique du Dr Félix Formento sur l'une des plus grandes questions du jour—la crémation.

Le Gouvernement des Pays-Bas a notifié, à ses représentants à l'étranger, que l'Exposition Internationale Agricole qui doit s'ouvrir à Amsterdam en avril prochain est patronnée par le Roi et subventionnée par le gouvernement. Cette Exposition présentera un haut intérêt et il est à espérer que l'administration fédérale nommera bientôt une commission dans l'intérêt des exposants américains.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 16 janvier :

Samedi dernier, le Jury de Police s'est réuni à la Maison de Cour.

A l'exception de M. Téclé Nicolle, tous les membres étaient présents.

La question des réparations à faire aux levées a été longuement discutée et l'inspecteur, M. F. M. Brignac, a été autorisé à ordonner sans délai le travail nécessaire sur les points faibles.

Quant à la levée en face de la Maison de Cour et des deux propriétés avoisinantes, un comité a été chargé de s'entendre avec l'ingénieur d'Etat afin d'en faire construire une nouvelle.

Il est certain que la levée actuelle n'est pas en état de supporter la pression du fleuve.

—Le Rév. Père Durel est arrivé à New-York, la semaine dernière par le steamer "Canada." A l'heure où nous écrivons ces lignes, il doit être en route pour la Nlle-Orléans.

Nous avons donc espoir de le revoir bientôt parmi nous.

—M. Raphaël Beauvais qui, depuis quelques années, avait cessé d'exercer sa profession d'avocat, pour se livrer à la culture de la canne à sucre, est venu récemment se fixer près de la maison de cour pour reprendre son ancienne profession.

En lui souhaitant la bienvenue, nous avons la conviction que son habileté et l'estime dont il jouit parmi ses concitoyens, lui procureront bientôt une nombreuse clientèle.

—La place de juge de paix du 1er ward ayant été laissée vacante par la mort de Victor Miles, le gouverneur Mc Enery a nommé M. Thos. H. Mears, fils de notre estimable co-paroissien Dr A. H. Mears, pour remplir cette honorable fonction.

—Samedi dernier était le jour fixé pour tenir la convention démocratique de la paroisse. Après avoir considéré qu'il était encore tôt pour procéder à la nomination des candidats aux divers emplois publics, la convention s'est ajournée au second samedi de mars.

—Décédé,—lundi, 14 janvier 1884, M. Arile Laiche, à l'âge de 38 ans.

Décédée,—lundi 14 janvier 1884, Mlle Amélia Hymel, à l'âge de 45 ans.

Les funérailles ont eu lieu, mardi après midi, à l'église St-Michel. Nos compliments de condoléances aux familles.

Extrait du rapport du célèbre médecin Erasmus Wilson, de Londres, Ang : "Plusieurs cas graves de phthisie sont tombés sous mon observation, à leur origine; tous ont été guéris par le Coldgen's Liquid Beef Tonic prescrit à temps. (Souvenez-vous du nom Coldgen—n'en veuillez pas d'autre de votre droguiste.)

Le gendarmerie de Belfort, France, a arrêté, tout récemment, à Lachapelle-sous-Rougemont, un nommé F. D....., âgé de vingt-sept ans. Cet étranger, qui n'est déclaré géomètre sans travail, a été trouvé porteur d'une tenue d'officier de l'armée autrichienne, d'un passeport valable pour trois ans, d'un titre de lieutenant, de deux plans qu'il a déclaré lui avoir été envoyés de pays étranger, ainsi qu'un grand nombre de lettres écrites en langue allemande.

Il a été amené devant M. le procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Le général Campenon, ministre de la guerre, en France, se propose, dès les premiers jours de la session ordinaire de 1884, de demander à la Chambre de discuter le projet de loi relatif aux écoles militaires préparatoires destinées à remplacer l'organisation actuelle des enfants de troupe.

Toutes les mesures sont prises par la direction de l'infanterie, d'accord avec celle du génie, pour qu'en octobre 1884 les six écoles projetées soient en plein fonctionnement.

Il en est, paraît-il, des Etats du centre, comme de la Louisiane. Un journal de Philadelphie dit que la récolte de pêches, une des principales ressources des campagnes de la Pennsylvanie, a probablement été brulée, anéantie par la gelée.

La vanité ne perd jamais ses droits :

Une concierge rencontre une ancienne marchande de journaux qui s'est faite récemment ouvreuse de loges.

—Eh bien! Mme Pitard, êtes-vous contente dans votre nouvel état ?

—Enchantée, Mme Crabochet; j'avais toujours dit que je n'étais pas faite pour le journalisme et que j'avais la vocation du théâtre....

Dans la salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice :

Un plaideur, donnant de l'argent à un avocat—Surtout! comme tout est cher aujourd'hui!

L'avocat, opinant du bonnet et soupirant.—A qui le dites-vous?

Le plaideur, furieux. — A ~~qui le dites~~ !

La Liberté, de Paris, du 29 décembre :

Nous avons à signaler aujourd'hui, au sujet de nos démêlés avec la Chine, un nouveau point de vue qui ne manque pas de singularité, et qui n'était guère prévu. Il est mis en relief, avec une remarquable unanimité, par toute la presse officieuse ; hier l'agence Havas nous a transmis de Londres, à ce sujet, une dépêche assez précise pour inspirer la conviction que le fait correspond à la pensée du gouvernement.

Il s'agit de démontrer à la Chine que la France est, dès à présent, en droit de lui réclamer une indemnité de guerre, bien que les rapports diplomatiques ne soient pas rompus entre les deux pays et qu'aucune déclaration formelle d'hostilités n'ait eu lieu de l'un à l'autre.

Si la chose est, en effet, possible, on ne saurait méconnaître que ce serait un habile coup d'échiquier diplomatique. Il aurait, à la fois, un double but et peut-être un double résultat. D'un côté, il pourrait amener plus rapidement la cour de Pékin à composition, par crainte des conséquences pécuniaires que peut avoir son conflit avec la France ; de l'autre, il vaincrait, chez nous, les dernières préventions contre l'expédition du Tonkin, en faisant entrevoir qu'elle ne nous coûtera rien, en définitive, et que c'est la Chine qui en paiera les frais.

Voici sur quoi l'on se fonde pour appuyer cette prétention.

Le gouvernement chinois a avoué lui-même, dans les communications que le marquis de Tseng a faites au cabinet de Paris, qu'il a envoyé au Tonkin des troupes régulières, et que notamment les points principaux que la France songeait à attaquer, c'est-à-dire Son-Tay et Bac Ninh, sont défendus par des soldats du Céleste-Empire. L'objet de ces communications était d'arrêter notre marche en avant, en nous avertissant qu'un choc quelconque entre les forces françaises et les forces chinoises serait le signal d'une déclaration de guerre.

Ni l'avertissement, ni la menace ne nous ont cependant émus. Nous avons marché sur Son-Tay et nous l'avons pris. Tout annonce que nous ne tarderons pas à marcher sur Bac-Ninh et que nous le prendrons également.

Après la prise de Son-Tay, la Chine n'a pas déclaré la guerre. Il est probable qu'elle ne s'y résoudra pas d'avantage après la prise de Bac-Ninh. La tradition de la politique chinoise est de traîner les choses en longueur et de se répandre longtemps en menaces avant de frapper.

Le gouvernement français cherche évidemment à la faire sortir de cette attitude équivoque. C'est dans ce but qu'il fait, dès aujourd'hui, peser sur elle la responsabilité des événements.

Certains journaux désignent même quels sont les gages dont il conviendrait de s'emparer. Ce sont les îles de Tchou-Sau, de Formose et de Hainan, qui, en effet, forment, en face du littoral chinois, de très fortes positions, et dont la possession serait d'un grand prix pour le développement de l'influence et des intérêts de la France dans l'Extrême-Orient.

Horsford's Acid Phosphate

Les médecins ne doivent pas hésiter.

Le Dr S. V. CLEVENGER, de Chicago, Ill., dit: "L'acide phosphaté de Horsford devrait se trouver dans toutes les pharmacies. C'est la meilleure forme qui soit pour prendre le phosphore et les médecins ne doivent pas hésiter à le prescrire.

La Croix Fédérale, organe suisse publié à New York :

Le National signale le fait que le traité de commerce avec l'Italie a été ratifié par 101 contre 17, malgré l'opposition de quelques députés industriels de la Suisse orientale, principalement de Zurich et St Gall. L'horlogerie, en particulier, gagne beaucoup à ce traité, en ce sens que l'Italie a considérablement abaissé ses droits d'entrée; elle y a été presque obligée par le fait cité par M. Arnold Grosjean, député de Neuchâtel, que les neuf-dixièmes des montres suisses passaient en contrebande.

—Dans la nuit du 19 décembre 20 maisons d'habitation et 10 granges avec écuries du village de Viano, près de Brusio, sont devenues la proie des flammes. Une trentaine de familles sont sans abri et éprouvent des pertes très sensibles, la plupart d'entre elles n'ayant pas eu la précaution d'assurer leur mobilier. Le Conseil du Brusio a voté une somme de 500 fr. pour venir immédiatement au secours des plus malheureux.

Pour faciliter le placement de nos compatriotes à l'étranger, l'administration de la Société suisse des commerçants de Zurich a établi des succursales à Paris, Lyon, Marseille, Milan, Turin et Bukarest. Ces agences sont organisées de la même manière que le bureau central à Zurich et gérées par des commerçants suisses établis depuis nombre d'années dans les dites villes.

On annonce, de Zurich, de nouveaux sinistres commerciaux. Il s'agit cette fois d'une maison de banque dont le crédit était excellent, la maison Zellweger-Wöffler. Le passif serait d'environ trois millions. Ce désastre serait, paraît-il, une des conséquences de la mauvaise situation du Loyd suisse.

—Du 4 au 9 février prochain, aura lieu, à Zollikofen, près de Berne, un cours de fromagers organisé sur l'initiative de la société de fromagerie du canton. Le but de ce cours est de former des fromagers réellement capables, au courant de tous les perfectionnements qui ont été apportés ces dernières années à la fabrication du fromage et de tous les produits de l'industrie laitière en général.

—La grande filature construite à Vorder-Wæggithal, dans le district de la Marche, et appartenant à M. Rickli, a été complètement incendiée. Les dommages sont évalués à 300,000 fr.

—Il serait question de créer à Soleure une école d'horlogerie dans le genre de celles de Genève, Bienne, etc.

—Le canton de Bâle-Ville vient de faire un emprunt de conversion portant sur douze millions.

Pour purifier les vêtements et la toile, désinfecter les avec le "Glenn's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents en une minute.

La Nouvelle-Orléans n'est pas la seule qui ait à se plaindre de la façon dont sont gérées ses affaires municipales. New York, la grande métropole, qui devrait avoir un gouvernement modèle, est encore plus mal administrée qu'elle. Ceux à qui est livrée, l'autorité effective, sont, en réalité, irresponsables, et ils peuvent se livrer impunément aux plus ruineuses extravagances.

Le maire y est sans pouvoir. Tout est abandonné à la police. qui dirige tout et a le contrôle de presque tous les autres départements.

Les dépenses de la ville augmentent sans cesse; le fonds d'amortissement est dilapidé; la ville court à grands pas vers la banqueroute. Quand le désastre arrivera, il entraînera peut-être, après lui, la ruine de tout le commerce.

Tout, à New York, se fait à l'aide des commissions municipales. Il y en a une telle quantité que le comité du Sénat de l'Etat a recommandé, dernièrement d'en supprimer vingt-huit, d'un seul coup, parce qu'elles sont absolument inutiles.

Il n'en est pas de même, à Brooklyn, bien qu'elle ne soit séparée de New York que par la largeur de la rivière de l'Est. Le maire y est puissant, tandis que celui de New York n'a aucun pouvoir. Aussi tout progresse, d'un côté, et va de mal en pis de l'autre, à New York, l'impôt augmente, sans cesse ; à Brooklyn, il diminue, tous les jours. Il ne s'élève actuellement qu'à $1,85. Il aurait bien plus baissé encore, sans la nécessité d'améliorations importantes qui se fait sentir, tous les ans. Avec des dépenses telles que celles des Docks et des aqueducs, qui s'élèvent à $100,000,000, avec une dette qui n'a pas de limite légale, avec des bons de fonds d'amortissement que l'on ne connaît jamais et dont il se fait, à tout moment des émissions, suivant le bon plaisir des commissaires, on conçoit que le chaos règne dans l'administration et dans les finances de New York.

Un mauvais plaisant, dans un journal du Nord attribue l'énorme émigration des Allemands à la passion de l'empereur Guillaume pour la flute. Il étourdit sans cesse ses voisins et, comme il est leur puissant monarque et que force leur est de subir les incongruités de sa flute, il ne leur reste d'autre parti à prendre, que de fuir en Amérique.

REJET DU TRAITÉ DU MEXIQUE.—On verra par une dépêche publiée plus loin que le Sénat des Etats-Unis, dans sa séance exécutive d'hier, a rejeté le traité commercial projeté entre le Mexique et les Etats Unis, dont il a été tant parlé ces jours derniers. C'est là un rejet d'une grande importance pour la Louisiane ; un coup très rude auquel elle échappe.

Ne nous hâtons pas trop de nous réjouir cependant, car il n'a manqué au vote affirmatif qu'une voix pour obtenir les deux tiers nécessaires, et il y a demande de reconsidération.

Théâtre de l' Opéra.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, c'est aujourd'hui que s'ouvre la série des représentations régulières de l'Association des Artistes. Elle a tenu à la promesse faite et a rempli envers les abonnés de la première série toutes les obligations de M. Défossez; c'est-à-dire qu'elle a complété le nombre des représentations qui étaient dues à ceux-ci.

Cette liquidation achevée, voilà les artistes libres de leurs mouvements, comme société; et si l'harmonie promise se maintient, si l'on ne se fractionne pas pour tenter de courir à des périlleuses aventures, on se fera, nous en avons la conviction, une situation relativement bonne, une situation acceptable.

On jouera aujourd'hui en Matinée *Faust*. Un instant on avait craint qu'on ne fût contraint à changer le spectacle pour cause d'indisposition de M. Bonhivers ; mais M Jourdan s'est immédiatement offert pour remplir la lacune. Il chantera donc le rôle de Mephistophélès.

Nous nous plaisons à reconnaître qu'en plus d'une occasion M. Jourdan, quoique véritablement indisposé, est venu fort complaisamment à la rescousse et a tiré l'administration d'un pas difficile. Ce sont là des actes d'obligeance qu'il ne faut point oublier. Ils sont précieux au théâtre et moins communs qu'on ne le suppose. Les autres rôles de *Faust* seront tenus par MM. Valdéjo, Maugé, Mmes Villanova, Dorsay, Raisin. Mlle Rozier et tout le corps de ballet paraîtront au tableau de *La Nuit de Valpurgis*.

Ce soir *La Muette de Portici*, avec MM. Lestellier, Richard, Puget, Frederick, Mlle Tévini, et Mlle Rozier dans le rôle de Fenella.

La Muette sera précédée des *Noces de Jeannette*, avec Mmes Jouanny, Verger et M. Maugé,

Dimanche *Le Prophète*, chanté par MM. Valdéjo, Bonhivers, Jourdan, Maugé, Puget, Mmes Varelli et Jouanny.

Au quatrième tableau, Grand Ballet des Patineurs avec Mlles Rozier, Gossi, Guillermie et le corps de Ballet.

Nous rappelons que les prix du dimanche sont comme suit : Premières et Parquet $1, Secondes 50 cents, Troisièmes 25 cents.

Pour les autres détails, consulter l'annonce qu'on trouvera plus loin.

THEATRE ST-CHARLES.—*Faust* a été chanté hier par Mmes Carrington, Eisner, Thayer, MM. Appleby, Maugé, Pesks et Rodé.

Nous ne saurions dire que tout a été excellent dans l'exécution, mais il est juste de reconnaître que l'ensemble a été fort satisfaisant, tel qu'on ne le rencontre pas souvent dans les troupes touristes.

Le fait est qu'il y a eu succès et que les artistes ont été maintes fois rappelés. Nous avons noté un progrès très marqué chez Mme Carrington.

Ce matin *Falsivita* et ce soir un spectacle exceptionnel, *Martha* et *H. M. S Pinafore*; c'est dire que pour cette représentation d'adieu on entendra tous les sujets de la troupe Hess.

C'est demain que sera donné, pour la première fois ici, le grand drame à spectacle, *The Romany Rye*, de M. Geo. R. Sims, l'auteur de *Lights O'London*. La mise en retrouvera une superbe mise en scène, entr'autres la représentation toute réaliste d'un naufrage, et une vue de la Tamise par un clair de lune. Deux tableaux saisissants.

CONCERT DE M. JULES METEYE—On nous dit que les billets de ce Concert se placent très rapidement. Nous ne saurions en être surpris. Le nom seul de M. Météyé est une influence réelle; et puis les intérêts sont placés en mains excellentes.

Ce que femme veut, etc., etc; cela est toujours vrai.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Aujourd'hui vous aurez les deux dernières occasions d'entendre M. Roland Reed dans *Cheek* et dans la boutade *I am a perfect New-York dude*, où il est vraiment d'un excellent comique.

Demain dimanche le début de M. Wm. J. Scanlan dans *Friend and Foe*.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce matin et ce soir, dernières représentations de *Winter's Tale*.

Demain, l'affiche sera changée et Mme Rose Eytinge paraîtra dans son grand rôle de *Rose Michel*; du drame pur. Elle y produit, paraît-il, de très grands effets. *Rose Michel* est une pièce française dont la vogue a été immense à Paris. La traduction en a été fidèlement faite, ou à peu près du moins. C'est une des meilleures adaptations de la scène anglaise.

Il y a, aux Etats-Unis, par centaines, des femmes qui exercent les fonctions de caissiers, et l'on n'a pas encore cité, de leur part, un seul cas de détournement de fonds ou de défalcation. Ce fait prouve que la femme a toutes les qualités morales, intellectuelles et physiques pour le maniement de l'argent.

Le général Spinner est le premier qui ait introduit les femmes comme commis et comptables au Trésor des Etats-Unis. Nul n'en a plus que lui fait l'expérience ; il a eu jusqu'à mille femmes, à la fois, employées au maniement de la monnaie; il affirme qu'elles comptent plus rapidement, et avec plus de soin, que les hommes; elles ont un instinct merveilleux pour découvrir les espèces et les billets contrefaits. Impossible d'être plus honnête, plus consciencieux. Durant l'administration du général Spinner, on a eu à se plaindre de nombreuses négligences, de la part des hommes ; très rarement de la part des femmes.

Quand il y avait des doutes sur un cas de contrefaçon, il allait invariablement consulter une ancienne employée, Mlle Grandin, qui avait, dit-il, pour ces choses, un admirable instinct. C'était presque de la seconde vue.

Le gouvernement emploie des milliers de femmes comme commis, comptables, maîtresses de poste. Il n'a pas encore eu à se plaindre d'une seule.

Rappelons que la septième session du congrès littéraire international se tiendra au mois de septembre prochain à Madrid.

L'Association a fixé pour sujet de concours de cette session la question suivante :

"Du sentiment de l'honneur et de son expression dans la littérature espagnole et dans les diverses littératures."

Les prix, décernés en séance publique à Madrid, consistent en médailles de vermeil et de bronze.

Les manuscrits devront comporter une longueur de 1000 à 2000 lignes, et être adressés, avant le 15 juillet prochain, au secrétaire général de l'Association littéraire internationale, 16, rue Grange-Batelière, à Paris.

Les manuscrits peuvent être rédigés en toutes langues.

On annonce, de Tours, que l'oraison funèbre de M. Colet, l'archevêque récemment décédé, sera prononcée, le 15 janvier, par M. Frappel.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer New Orleans City and Lake.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1884.

TRAINS DU WEST END.

Avis est par le présent donné qu'à partir de ce jour

Dimanche, 20 Janvier 1884,

les trains du West End (aller et retour) s'arrêteront seulement à l'intersection des rues Canal et Ramparts, à la Station rue du Canal et Half-Way House.

19 janv—2t F. WINTZ, Surintendant.

Décédé hier soir, à 11 heures et demie, à l'âge de 72 ans, JEAN LOUIS TISSOT, natif de Lyon, France. Ses amis et connaissances et ceux de son fils, l'Hon. A. L. Tissot, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, au Rayon St-Jean

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et les membres de cette Association sont requis de se réunir, avec insignes—à leur salle, 51 rue Bienville, samedi, 19 janvier 1884, à 3 de l'après-midi, pour assister aux funérailles du frère JEAN L. TISSOT, père de notre estimé Président A. L. TISSOT.

Par ordre de
EMILE DOUMENIG, Vice-Président.
Hy. MASSONNEAU, Secrétaire.
19janv—1f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Ports de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

A louer,

A Napoléonville, La., une Boulangerie bien chalandée.
S'adresser No 117 rue Decatur, N. O.
19 janv—3f

TROUVÉ—jeudi, 17 courant, une vache, au No 299 rue Bourgogne, entre Union et Bagatelle. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais à la susdite adresse.
19janv 3f

Compagnie d'Assurances des FACTORS AND TRADERS,

49 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1884.

Les Directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour les vingt mois finissant le 31 décembre 1883 :

Primes—		
Sur les risques d'incendie	$713,177 06	
Sur les risques de rivières	160,392 28	
Sur les risques de mer	29,249 62	
Primes non échues de 1882	76,079 90	
		$987,898 96
Déduire —		
Primes non échues	163,576 89	
Primes remboursées	66,902 94	
Réassurances	120,080 49	
		350,560 12
Primes nettes gagnées		$637,338 84
Ajouter—		
Intérêt sur les placements	72,677 83	
Sauvetage reçu	6,161 48	
		78,839 31
Revenu net		$716,178 15
Déduire—		
Pertes sur l'incendie	$251,958 23	
Rivières	71,932 41	
Mer	21,913 99	
	$345,824 63	
Réfactions	67,942 32	
Commissions	55,781 34	
Dépenses générales, impressions et fournitures de bureau	83,237 56	
Bureau des Revenus (taxes)	9,149 65	
Taxes d'Etat et de Ville	58 462 05	
		620,497 59
Balance		$95,680 56
Ajouter profits et pertes, gain dans les valeurs sur le marché, sur les placements		98,692 26
		$194,372 82
Intérêt payé en novembre 1882	$59,000 00	
Intérêt payé en juillet 1883	66 665 40	
		116,665 40
Pertes non payées		$77,707 42
		79,430 55

La compagnie a l'actif suivant :

Comptant en caisse	$169,016 57
Comptes en voie de collection	159,595 98
Billets à recevoir, notes en nantissement	27,585 72
Billets à recevoir, billets à primes	5,983 39
Billets à recevoir, billets hypothécaires	101,127 07
Actions de banque et autres, valeur du marché	42,966 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché	194,762 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché	209 000 00
Immeuble	168,600 00
Installation et meubles de bureau	4,500 00
Du au sauvetage	12,500 00
Faisant un total de	$1,096,036 73

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.

A. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, } Ville de la Nouvelle Orléans. }

Fait et signé sous serment pardevant moi, le 17ème jour de janvier 1884.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

John T. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Saml Friedlander,
R. M. Walmsley,	A. H. May,
Samuel H. Boyd,	Wm J. Behan,
B. F. Eshleman,	Chas Chaffe,
L. C. Jurey,	Wm Hartwell,
C. J. Leeds,	A. T. Lamb,
Louis Bush,	J. Britain,
John I. Adams,	R. T. Buckner,
Chas H. Black,	O. Hopkins,
Jno. V. Richards,	Thomas Day,
Sam'l Delgado,	John F. Richardson,
	Jas T. Rodd.

19 janv—1m

AVIS—LES AFFAIRES DE GROCERIES précédemment conduites par feu GEORGE SWARBRICK, au No 52 rue Camp, seront continuées sans interruption par la famille. Les nombreux clients de la maison sont respectueusement invités à continuer leur patronage, et peuvent compter que leurs intérêts seront servis comme par le passé.
18 jan 7f

PERDU, mardi, 15 janvier 1884, à 5 heures et demie du matin, de l'encognure Marigny et Royale, un mulet gris. La personne qui le ramènera au soussigné recevra une récompense libérale.
TONY CLESI.
17 jan—3f Encognure Marigny et Royale.

DEMANDES.

ON demande—Une femme de couleur respectable pour servir dans la salle à manger, et un homme pour s'occuper de la cour et d'un jardin. On exigera de bonnes références. S'adresser au No 584, rue St-Charles, coin Perdido.
19janv—

UN PHARMACIEN français, ayant géré pendant 3 ans une officine à Lyon et dirigé pendant 2 ans un laboratoire d'analyse à Bordeaux, désirerait entrer comme gérant ou principal dans une pharmacie de l'intérieur de la Louisiane.
Ecrire à M. G. Martinier, No 77 rue Conti.
4janv—1m

Demande d'emploi.

UN jeune homme, ayant la connaissance des affaires, désire trouver un emploi, comme commis, collecteur, etc. Il peut fournir d'excellentes recommandations. N'aurait aucune objection à aller à la campagne. S'adresser par lettre, à B., bureau du journal.
2déc—1f

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Avet Vincent	Fougerat Armand
Ader Joseph Celestin	Gérard Joseph
Abadie Jean Dominique	Halbert Pierre René
Albert Frango	Jocet Gaston
Bégué Eugène Octave	Lebeau Louis
Balin Marie Joseph	Leffont Auguste
Berdas Pierre	Libaros François Des
Bordes Vve née Dalason	pins
Pelas	Lesirade Bernard
Belaton Louis Aug.	Rhel Saint Louis
Blois John De	Lafosse Mme Lucien
Bordes Bertrand Firmin	Lancart Clodomir
Dit Gustave	Legrand Jules Alex
Bilette Mario	Montardanc Urbain
Bolender Elisabeth	Michelon Casimir Aug
Beaulieu Henri Désiré	Monnard Louis
Bouvier Marie	Pommier Auguste
Bordes Jean	Py Oran Gabriel
Beyries Baptiste	Parent Gabriel Alex
Chevalier Mme Henri	Pinot Auguste
Laporte	Rhet Jules Alex
Cadier Bertrand A	Reserve Joseph
Cadbère on Canbert F	Saux Jean
Charouleau Jean L	Saux Bertrand
Drouin Vve	Serre Pascal
Dany Jean Marie	Sion William F
Déron H	Sellenet Claude
Duos Jean	Sil